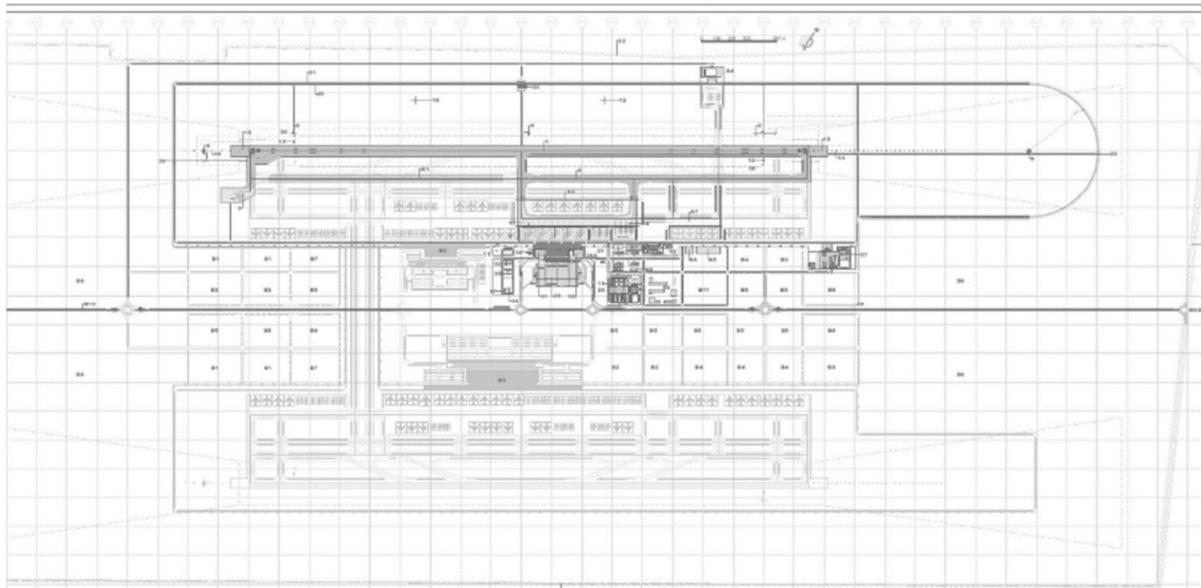


DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN SERVICE D'UN Puits DE FORAGE POUR LA ZES DE POINTE NOIRE, POINTE NOIRE

Appel d'offres n° : *ROC/PICP/CONSTRUCTION/005*

Date d'émission : 04 mai 2024



Général

Résumé du projet :

ARISE à une présence forte et croissante dans la région de l'Afrique de l'Ouest avec l'exécution de plusieurs projets d'infrastructure, dont deux ports, une zone économique spéciale (ZES) dans l'estuaire du Gabon et des projets de construction portuaire à San Pedro (Côte d'Ivoire) et Nouakchott. (Mauritanie). ARISE a opérationnalisé avec succès des zones économiques spéciales au Gabon, au Togo et au Bénin. ARISE attend avec impatience le développement de zones industrielles à la demande et un partenariat PPP avec les gouvernements respectifs pour enrichir le pays avec une capacité d'emploi améliorée et plus encore, soit en gagnant du FOREX, soit en économisant du Forex en termes de production locale de biens et de produits essentiels pour l'utilisation de la population.

PICP, entité locale d'ARISE a été mandatée pour réaliser la conception/ingénierie et gestion d'une Plateforme Industrielle Congo Pointe Noire (« le Projet »). ARISE s'engage à développer le projet dans le cadre d'un partenariat Public-Privé avec le Gouvernement de la République du Congo. Le PICP vise principalement à alléger la pression sur les zones industrielles autour des centres économiques du pays et favorisera également les éléments suivants :

Le développement d'infrastructures industrielles compétitives dans le pays pour la transformation des principaux produits à base de bois ; PICP s'est vu attribuer des terrains pour le développement des infrastructures essentielles, afin d'accueillir les différentes industries à l'intérieur de la zone. Dans cette perspective, ARISE gèrera le parc industriel au sein duquel diverses industries superviseront l'exploitation et la gestion de ses propres installations.

Portée de l'offre

Dans le cadre de l'appel d'offres spécifié dans le document, l'employeur émet le présent Dossiers d'appel d'offres pour les travaux de génie civil et électrique, installation de structure, fixation d'ACP pour portail d'accueil pour Plateformes Industrielles du Congo, Pointe Noire

Conditions générales d'achat et de construction comme ci-dessous

Sr.	Description	Remarques
1	Date of Submission of Offer	15 Mai 2024
2	Expected date of Contract Finalization	20 Mai 2024

3	Portée des travaux	Construction, installation et mise en service du puits de forage, y compris toutes les machines et tous les équipements nécessaires.
4	Délai de livraison	15 jours à compter de la date de la lettre d'intention ou de l'ordre de travail
5	Droit du contrat	Droit du pays, République du Congo (Rep. Du Congo)
6	Langue du contrat	Anglais
7	Personne autorisée	Mr. Shailesh Barot (Directeur General)
8	Montant à payer en raison d'un défaut de livraison à temps	0,5 % par jour jusqu'à un maximum de 10 % de la somme indiquée dans le Contrat.
9	Approvisionnement en gestion des risques	In case of failure of the contractor to complete the construction the said works & part thereof, PICP will deploy another contractor for carrying out the works at Risk & cost of the contractor
10	Période de responsabilité en cas de défaut	12 mois à compter de l'achèvement
11	Devise de paiement	Monnaie de la République du Congo (CFA)
12	Arbitrage	Cour commune de justice et d'arbitrage OHADA
13	Lieu de l'arbitrage	Brazaville, ROC
14	Les Incoterms	Not applicable
15	Expédition/transport de matériel	Le cas échéant, il s'agit d'un élément du ressort du Soumissionnaire
16	Dédouanement et avantages fiscaux	Le cas échéant, il s'agit d'un élément du ressort du Soumissionnaire
17	Modalités de paiement	<ul style="list-style-type: none"> • Acompte de 10% à la signature du contrat contre garantie bancaire • Solde après la mise en service finale de Borewell • 5% de rétention de la facture. La réserve de garantie sera libérée après la période de responsabilité pour défauts
18	Soumissions et offre	<ul style="list-style-type: none"> • Échéancier de construction • Méthodologie de construction • Organigramme proposé • Expérience antérieure dans l'exécution de projets similaires • Statistiques financières des 3 dernières années • Immatriculation de l'entreprise en Rep. Du Congo
19	Inspection avant expédition (si nécessaire)	NA
20	Documents à joindre à la livraison	<ul style="list-style-type: none"> • Manuels d'utilisation et d'entretien (le cas échéant) • Certificat d'essai des matériaux • Certificats de garantie (le cas échéant)

21	Remboursement chez le fournisseur	NA
22	Réglementation du site et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • L'entrepreneur doit se conformer à toutes les législatures nationales, aux lois environnementales, aux lois environnementales proposées et aux mesures d'atténuation proposées lors de la préparation des règlements et du plan d'implantation proposés pour approbation. • L'entrepreneur doit prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger l'environnement sur et en dehors du site et éviter les dommages ou nuisances aux personnes, aux personnes ou aux biens du public ou d'autres personnes résultant de la pollution, du bruit ou d'autres causes résultant de son mode de fonctionnement. • Pendant la durée du Contrat, le Contractant et ses Sous-traitants doivent se conformer à tout moment à toutes les lois existantes sur la protection de l'environnement et aux règles qui en découlent, aux règlements, aux règlements de notification du Gouvernement de la République du Congo, et à toute autre loi, règlement, règlement qui pourrait être adopté ou qui pourrait être émis à cet égard à l'avenir. • L'entrepreneur doit se conformer à toutes les politiques QHSE du PICP, telles qu'elles sont jointes à l'annexe 1.
23	Clarification	<p>Coordonnées à des fins de clarification uniquement, l'adresse de l'employeur est à l'attention de : M. Venu Gopal Devaram Téléphone : 000242052008124 Adresse e-mail : venugopal.devaram@arisenet.com</p>
24	Langue	<p>La langue de l'offre est : Anglais Tous les échanges de correspondance doivent se faire en anglais. Ou la langue française selon l'exigence PICP</p>
25	Validité	<p>La période de validité de l'offre est de 30 jours.</p>
26	Soumission de l'offre	<p>Aux fins de la soumission des offres seulement, l'adresse du Maître d'Ouvrage est la suivante : À l'attention de : M. Venugopal Devaram La date limite de soumission des offres est le suivant : Date : 15 mai 2024, 18h00 heure de Pointe Noire</p>

		<p>Les soumissionnaires ont la possibilité de soumettre leurs offres par voie électronique. Les documents soumis doivent être en format PDF. Aucun autre format n'est accepté. Chaque document soumis doit se présenter sous la forme d'un seul fichier électronique, la soumission combinée étant incluse dans un dossier compressé (fichier ZIP). e) La soumission des offres par voie électronique doit être envoyée à l'adresse électronique suivante</p> <p>venugopal.devaram@arisenet.com shailesh.barot@arisenet.com engelbert.meh@arisenet.com Deepak.kaushik@arisenet.com Vikaskumar.sinha@arisenet.com Amiya.verma@arisenet.com</p>
--	--	---